



# Région Centre

Le Président,

**12.06.02**

## **Rapport du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière**

**Réunion des 20 et 21 décembre 2012**

**Titre : Orientations régionales pour l'évolution de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2013**

### **I - CONTEXTE GENERAL**

**Les Régions partagent avec le gouvernement la volonté de mettre l'emploi au cœur des stratégies régionales et de flécher la formation vers ceux qui en ont le plus besoin. Cette stratégie sur la formation accompagne les priorités nationales en faveur de la jeunesse, de la réindustrialisation du pays et du renforcement de la compétitivité de nos entreprises.**

Sur les territoires, les difficultés du contexte économique rendent nécessaire la mise en place d'une véritable politique de sécurisation et de promotion des parcours professionnels, concertée entre les différents acteurs. L'instauration de politiques de formation tout au long de la vie, avec une articulation renforcée entre formation initiale et formation continue dans le cadre d'une étroite coopération avec les partenaires économiques et sociaux est nécessaire.

Signé par la Région et l'Etat en 2011, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) est la feuille de route pour bâtir, ensemble, une région où la formation est un outil pour sécuriser les parcours de vie des habitants.

Ce contrat de plan fixe la stratégie régionale pour la formation en région jusqu'en 2014, formulée autour de trois clés de progrès :

- Mieux former pour l'avenir
- Favoriser l'égalité d'accès à la formation
- Promouvoir l'innovation au sein de la formation

Aujourd'hui, les acteurs sont passés à l'action. Des politiques de formation sont mises en œuvre, pour répondre à la fois aux demandes des individus et aux besoins des entreprises et des territoires. L'un des principaux enjeux du contrat est réaffirmé : la construction d'une offre de formation **cohérente** et **concertée**.

**Cohérente**, car la carte des formations a vocation à anticiper les métiers de demain et à innover.

**Concertée**, car les compétences en matière de formation professionnelle sont partagées entre la Région, l'Etat et les partenaires sociaux. L'amélioration des partenariats va permettre de mieux répondre encore aux besoins de l'emploi et du redressement productif.

Enfin, le maillage territorial et la complémentarité des voies de formation (formation sous statut scolaire, contrat en alternance, formation continue) doivent permettre à chacun de trouver une solution de formation qui lui corresponde le mieux, en fonction des spécificités de chacun des dispositifs.

Pour information, ce rapport est structuré autour de trois grandes parties :

- ⇒ La Région au cœur de l'élaboration de la carte des formations, page 3
- ⇒ La carte régionale de l'apprentissage pour la rentrée 2013, page 6
- ⇒ Les orientations de la Région relatives aux ouvertures et fermetures de formations professionnelles sous statut scolaire pour la rentrée 2013, page 9

Pour en faciliter la lecture, les mesures d'ouvertures et de fermetures de formations mentionnées au fil du rapport sont détaillées en annexe.

Les parties du rapport consacrées à *la carte régionale de l'apprentissage pour la rentrée 2013* et *les orientations de la Région relatives aux ouvertures et fermetures de formations professionnelles sous statut scolaire pour la rentrée 2013* feront l'objet de deux votes distincts.

## **II - LA REGION AU CŒUR DE L'ELABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS**

### **A. Une stratégie régionale réaffirmée autour de six objectifs majeurs<sup>1</sup>**

1. Elever de manière volontariste le niveau de qualification des jeunes
2. Offrir au public en difficulté les moyens d'obtenir un premier niveau de qualification
3. Développer les formations en alternance, un atout pour les jeunes et les entreprises
4. Assurer un réel maillage territorial
5. Développer une offre de formation en réseau ou pôles de compétences
6. Accompagner par la formation les mutations écologiques de l'économie

### **B. Un enseignement professionnel à valoriser**

La Région réaffirme son attachement envers l'enseignement professionnel et la nécessité de le valoriser. En effet, valoriser l'enseignement professionnel, c'est le replacer au cœur de l'Ecole en tant que porteur d'ambitions éducatives, sociales, économiques, et non le réduire à un lieu destiné à réguler l'ensemble du dispositif. En ces temps de crise où le pays doit reconstruire et faire vivre son tissu industriel, la valorisation de l'enseignement professionnel est d'autant plus nécessaire.

La récente réforme de la voie professionnelle, qui a coïncidé avec une réduction des postes et des moyens de formation, a pu générer des tensions. Elle n'est cependant pas remise en cause dans ses fondements. Il faut maintenant donner à cette réforme un second souffle en recherchant des améliorations, de la cohérence et du sens afin de faire de la voie professionnelle une voie choisie pour tous les élèves et non une voie par défaut comme cela se révèle être actuellement le cas pour certains. L'enseignement professionnel sera valorisé s'il est en mesure de proposer des parcours de réussite différenciés, variés et personnalisés, depuis le CAP jusqu'aux formations post-baccalauréat, en passant par le baccalauréat professionnel. Rappelons que l'objectif de réduction des sorties sans diplôme conduit à faire du CAP le premier diplôme de sortie. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'enseignement professionnel, qu'il soit en milieu scolaire ou en apprentissage, soit assuré à chaque jeune une formation qualifiante reconnue par un diplôme. Pour donner à un public hétérogène une véritable chance de réussite, une complémentarité est nécessaire entre ces deux types de formation.

### **C. Une méthode de travail collaborative et inédite**

#### **a) Une construction partenariale de la carte des formations professionnelles 2012-2013 entre la Région et l'Etat**

Appelée de nos vœux depuis plusieurs années, une nouvelle méthode de travail partagée Etat / Région s'est concrétisée cette année par un rapprochement des procédures, des calendriers et des outils (échanges de données).

Ce nouveau dialogue entre Région, Rectorat, DRAAF, DRJSCS et DIRECCTE nous a permis d'amorcer un travail en complémentarité des cartes des formations (formation initiale scolaire et apprentissage – formation continue) et leur inscription dans une perspective stratégique, prospective et territoriale.

---

<sup>1</sup> Cf. Rapport en AP du 15 décembre 2011 - La stratégie régionale en matière de formation professionnelle pour les rentrées 2012 et suivantes

## **b) Des temps de concertation avec les branches professionnelles**

Les branches professionnelles, qui regroupent les représentants des employeurs et des salariés, interviennent à un double niveau :

- en termes d'anticipation et d'identification des enjeux emploi-formation, compte tenu de leur connaissance des évolutions technologiques, organisationnelles et des perspectives économiques de leur secteur ;
- en termes d'accompagnement des entreprises face à ces évolutions, et plus particulièrement des TPE/PME, au travers de leur rôle de conseil et leur offre de services.

Dans le cadre de la fiche action 1 du CPRDFP « *Evolution de l'offre de formation par la concertation avec les Branches et les acteurs économiques* », la Région et l'Etat (Rectorat et/ou DRAAF selon les secteurs) ont entamé ensemble une série de consultations des branches professionnelles pour la construction de l'offre globale de formation.

L'objectif, au regard des évolutions structurelles de l'économie régionale, est d'adapter l'offre de formation, quantitativement et qualitativement, tant au travers de la formation initiale (formation sous statut scolaire et apprentissage) que de la formation continue des actifs, demandeurs d'emploi et salariés, dans une logique de formation tout au long de la vie.

Ainsi, à ce jour, neuf branches professionnelles ont d'ores et déjà été consultées (dont certaines à plusieurs reprises) : Automobile, BTP, Industrie, Plasturgie, Services à la personne, Transports et logistique, Aménagements paysagers, Industries agroalimentaires, Sport et animation.

## **c) Premiers constats<sup>2</sup>**

Ces temps de concertation avec les branches professionnelles nous ont permis :

- d'établir un diagnostic partagé sur l'emploi et la formation en région Centre,
- d'identifier, pour chaque secteur, les enjeux et les perspectives en termes de recrutement et de qualification.

Concernant le diagnostic partagé sur l'emploi et la formation en région Centre, force est de constater que toutes les branches ne disposent pas du même degré de connaissance et d'analyse de la situation de l'emploi et de la formation en région.

Concernant l'identification des enjeux et des perspectives en termes de recrutement et de qualification, les branches rencontrent de grandes difficultés à anticiper leurs besoins, dans un contexte économique incertain et d'évolution technologique très rapide.

Quelques constats transverses :

- Au global, l'offre de formation actuelle semble plutôt bien correspondre aux besoins des entreprises. Les demandes d'ajustement portent principalement sur :
  - la répartition territoriale (zones rurales non pourvues, décalage entre l'implantation des formations et celle des entreprises),
  - l'ajustement entre niveau V et IV,
  - le rééquilibrage entre la voie scolaire et l'apprentissage.

---

<sup>2</sup> Cf. Annexe 3 du rapport – Synthèse des relevés de conclusion des réunions de concertation avec les branches professionnelles

- Les branches soulèvent souvent leurs difficultés de recrutement, dues en grande partie au manque d'attractivité de leurs métiers auprès des jeunes. Ce constat se répercute sur les formations : les métiers en forte tension renvoient souvent à des formations peu demandées (exemple de la chaudronnerie, du pilotage de ligne automatisé...).
- L'idée des parcours mixtes en Bac professionnel revient souvent : proposer la seconde en voie scolaire puis la première et terminale en apprentissage. Ce type de parcours serait intéressant à plusieurs titres : pallier la difficulté de recrutement en apprentissage en bac pro 3 ans ; sécuriser les parcours ; favoriser les passerelles... La difficulté réside dans la construction « à la carte ».
- Une large part des besoins exprimés par les branches relève davantage de dispositifs de formation continue pour les demandeurs d'emploi. Ce constat montre à quel point le décrochage entre la formation initiale et la formation continue est nécessaire. Des pistes de travail intéressantes, comme celle de la formation récurrente (mixer des adultes et des lycéens en bac pro et BTS, en complétant les places vacantes), ont été abordées.

#### **d) La poursuite des travaux de concertation pour 2013**

L'Etat et la Région souhaitent poursuivre et élargir la concertation avec les branches professionnelles, développer de nouvelles modalités de négociation et d'échanges (notamment avec les clusters et pôles de compétitivité) et proposer une animation intersectorielle et territoriale sur des thématiques emploi-formation transversales à différents secteurs.

Par ailleurs, la Région s'engage à participer activement aux Comités Stratégiques de Filières Régionaux mis en place par la DIRRECTE et traitant respectivement de la sous-traitance automobile, de l'efficacité énergétique, de la cosmétique, de la pharmacie et de l'agroalimentaire.

#### **e) La mise en place d'outil d'aide à la décision partagé pour 2013**

La Région et l'Etat ont fait le constat d'un manque de données partagées pour outiller leurs choix en matière de cartes des formations professionnelles initiales et d'achat de formation continue.

Ainsi, l'Observatoire Régional Formation Emploi du GIP ALFA CENTRE travaille à la conception d'un outil autour de la relation emploi - formation permettant le repérage des secteurs professionnels ou zones géographiques en tension (en termes de niveau de formation, de nombre de personnes qualifiées...), dont la livraison est attendue au printemps 2013.

### **D. Le pilotage régional de l'offre de formation : vers une nouvelle étape**

Les Régions ont progressivement acquis et exercé des compétences de plus en plus importantes au niveau de la formation professionnelle des jeunes ainsi qu'en matière de planification des formations.

Le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, issu notamment de l'acte 2 de la décentralisation et des modifications successives de la législation dans la formation professionnelle, reste complexe et inabouti. La multiplicité des acteurs rend nécessaire une clarification de la gouvernance, favorisant la qualité des formations, la

cohérence des actions, la continuité éducative et l'articulation entre formation initiale et continue, dans le sens de la formation tout au long de la vie.

Dans le cadre du nouvel acte de décentralisation (dont le vote est prévu en mars 2013), les Régions ont affirmé une fois de plus leur volonté de piloter la chaîne orientation / formation / emploi. Concrètement, concernant la carte des formations, cela signifie que la Région (extrait du dossier de presse - 4 juillet 2012 - Les Régions au cœur du nouvel acte de décentralisation p 17-18) :

- met en place un service public régional de la formation tout au long de la vie ;
- élabore un plan régional des formations tout au long de la vie, à caractère prescriptif, en concertation avec les acteurs économiques et sociaux et les autorités académiques (recteur, DRAAF...) ;
- élabore annuellement, en déclinaison de ce plan régional, un projet de carte des formations initiales, tant en apprentissage que pour les formations qualifiantes implantées dans les lycées. Sur la base de ces propositions hiérarchisées, les autorités académiques fixent le périmètre des formations des lycées professionnels, technologiques et agricoles à la rentrée suivante, au regard des moyens dont elles disposent. Elles ne peuvent décider sans l'avis obligatoire de la Région ;
- est associée par les autorités académiques à la définition des périmètres et critères de recrutement (« sectorisation ») des lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles, en raison de ses compétences en matière de lycée (construction, entretien, équipements, hébergement, restauration), de formation professionnelle (en vue notamment de l'articulation avec la carte de l'apprentissage) et d'organisation territoriale des formations (PRDF et schéma prévisionnel des formations). À titre expérimental, des Régions volontaires peuvent se voir confier cette compétence.

*Une procédure de dialogue est instaurée entre l'État et les Régions, tant au niveau national (avant la répartition des postes entre les académies) que régional, avec des calendriers communs de définition de l'offre en lycée et en apprentissage, permettant ainsi une complémentarité des cartes de formations et leur inscription dans une perspective stratégique, prospective et territoriale, particulièrement de Bac-3 à Bac+3. À cette fin, des observatoires régionaux de l'évolution des effectifs scolaires et des flux d'orientation peuvent être créés en partenariat.*

**Nous ne pouvons que nous féliciter de ces avancées. Au-delà de la répartition des compétences entre l'Etat et les Régions, ce qui est important c'est d'aller vers une vision convergente, en fonction d'une évaluation partagée des besoins. Nous espérons ainsi que la carte des formations devienne plus dynamique et plus réactive vis-à-vis de l'ensemble des secteurs émergents.**

**Nous alertons toutefois sur la question des moyens dont devront disposer les Régions pour assumer cette nouvelle responsabilité, en termes de ressources humaines, d'informations et données sur les élèves, leurs parcours...**

### III. LA CARTE REGIONALE DE L'APPRENTISSAGE POUR LA RENTREE 2013

#### A. La politique de la Région en faveur de l'apprentissage

Avec plus de 20 000 apprentis, dont plus de la moitié préparant des formations de niveau bac ou relevant du supérieur, l'apprentissage occupe une place très importante au sein du dispositif régional de formation professionnelle des jeunes.

Afin de répondre aux objectifs fixés par le CPRDFP et le SRADDT, et conforter, voire développer sur certains territoires la formation professionnelle, la Région entend poursuivre ses efforts en faveur du développement de l'apprentissage.

Toutefois, quelques points d'alerte méritent d'être soulevés :

- La réforme de la voie professionnelle (mise en œuvre du baccalauréat professionnel en trois ans) n'est pas encore totalement admise/assimilée par l'ensemble des employeurs.

- Le contexte économique incertain depuis 2009 ne favorise pas le recrutement d'apprentis, notamment dans les TPE du secteur du BTP.

- Le modèle financier de l'apprentissage est construit sur la participation des entreprises au financement des formations, via des fonds de l'alternance (taxe d'apprentissage et fonds OPCA). La taxe d'apprentissage n'évolue plus et ne suit donc pas l'augmentation des effectifs et des charges de fonctionnement des centres. De plus, ces fonds sont distribués sans véritable cohérence, ce qui induit de fortes distorsions de moyens entre les centres de formation. Dans ce contexte, la Région est amenée à intervenir massivement afin de compenser les déséquilibres constatés.

Ainsi, la région Centre se retrouve dans une situation contrastée, avec :

▪ des éléments favorables

- la volonté croissante des jeunes de préparer des formations par alternance,
- une bonne insertion professionnelle,
- des besoins, à moyen terme, de recrutement pour faire face au vieillissement moyen des salariés, et de reprise d'entreprises dans de nombreux secteurs.

▪ des éléments défavorables

- un contexte économique qui ne facilite pas le recrutement, et particulièrement celui des jeunes,
- des entreprises qui sont de plus en plus exigeantes dans les profils à recruter ; ainsi, même si l'insertion professionnelle des apprentis est bonne, les abandons et ruptures de contrats sont encore significatifs dans certains secteurs,
- des centres de formation qui doivent s'adapter rapidement à ces changements alors que les marges de manœuvre financières ont diminué considérablement ces dernières années.

**Compte tenu de ces éléments, les principaux leviers du développement quantitatif de l'apprentissage porteront sur :**

**1. l'optimisation du taux d'occupation des sections existantes,**

**2. l'ouverture de nouvelles formations,**

- en prenant en compte les secteurs qui ne recourent pas ou peu à l'apprentissage comme voie de prérecrutement, notamment le secteur du sanitaire et social,
- en confortant les niveaux V et IV comme premiers niveaux de qualification,
- en accompagnant les évolutions des métiers et des techniques, comme dans le BTP.

**3. la mise en réseau des organismes de formation à l'échelle d'un territoire ou d'une filière de formation.** Ce fonctionnement en réseau passe par la mutualisation des moyens existants sur les territoires (locaux, plateaux techniques) et promeut la mixité des publics accueillis en formation. Dans un système contraint, il ne s'agit pas d'avoir tout et partout mais de favoriser les échanges et les partenariats.

## B. L'ouverture de quinze nouvelles formations

**La Région propose pour la rentrée 2013 l'ouverture de quinze nouvelles formations,** qui se répartissent comme suit :

	V	IV	III	II et I	Total
Cher				2	<b>2</b>
Eure-et-Loir	1		1		<b>2</b>
Indre			2		<b>2</b>
Indre-et-Loire	2		1		<b>3</b>
Loir-et-Cher	1		1		<b>2</b>
Loiret	1	1	1	1	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>15</b>

*L'ensemble des projets d'ouverture est présenté de façon détaillée en annexe 2.2*

Globalement, **le développement de l'offre de formation par la voie de l'apprentissage porte sur l'ensemble des niveaux de formation,** du niveau V (CAP) au niveau I (Ingénieur).

*Si l'élévation du niveau de qualification constitue un objectif important du CPRDFP, proposer une offre de formation de qualité en direction des publics les plus fragiles constitue également une priorité. Dans ce cadre, une attention toute particulière est portée à l'évolution de l'offre de formation de niveau IV et infra (six ouvertures proposées).*

*Le niveau III (BTS) ressort fortement, et ce dans toutes les filières et sur tous les départements. Ce niveau offre une possibilité de poursuite de formation supérieure pour les jeunes apprentis et répond à la demande croissante des entreprises en techniciens supérieurs.*

**Avec l'ouverture de quinze formations, la Région s'efforce de répondre aux besoins du monde économique, et ce sur l'ensemble du territoire régional.** C'est ainsi, qu'à la demande des branches professionnelles, la Région propose d'ouvrir :

- un DUT Gestion Logistique et Transport au CFAIURC, à Chartres ;
- un BTSA Technico-commercial option agrofournitures au CFA agricole à Châteauroux ;
- une MC Ferronnerie d'art au CFA BTP Centre à Blois ;
- un BTS Tourisme au CFA de l'Agglomération orléanaise à Orléans.

**La Région poursuit son engagement dans de nouvelles formations liées à la performance énergétique et au développement durable,** avec l'ouverture de nouvelles formations :

- une Licence professionnelle Métiers de l'énergie – Expertise, énergétique bâtiment et systèmes industriels au CFAIURC, à Orléans,
- une Licence professionnelle Expertise Mesure Environnement au CFAIURC, à Bourges.



Par ailleurs, **la Région soutient la mise en place de formations en mixité de public ou dans le cadre d'un partenariat**, comme c'est le cas pour :

- le CAP Distribution d'objets et service à la clientèle au CFA académique (UFA Bayet, à Tours) – partenariat avec La Poste (financement par la Taxe d'Apprentissage),
- le DUT Réseaux et télécommunications au CFAIURC à Blois – partenariat avec France Télécom Orange (financement par la Taxe d'Apprentissage).

**Au niveau quantitatif, l'ouverture des quinze formations proposées engendrera une augmentation en flux d'entrée d'environ 200 places pour la rentrée 2013. Ce qui démontre que malgré un budget contraint, la Région sait s'adapter. En respectant ses engagements en terme de développement quantitatif (et qualitatif), la Région démontre qu'elle reste fortement mobilisée sur l'apprentissage.**

**Enfin, il est à noter que ce développement de l'apprentissage respecte les grands équilibres entre les différentes voies de formation professionnelle initiale et assure un maillage territorial équilibré.**

➤ **Cinq propositions de fermeture de formations à la rentrée 2013**<sup>3</sup>

Comme chaque année, la Région propose un ajustement de l'offre de formation avec la fermeture de formations à très faibles effectifs ou qui ne correspondent plus au marché du travail. Cinq formations sont concernées. Il s'agit :

- du CAP Chaudronnerie industrielle au CFAI d'Aubigny sur Nère,
- du Bac Pro Vente au CFA interprofessionnel de l'Indre,
- du Bac Pro Boulangerie au CFA interprofessionnel de l'Indre,
- de l'option matériels parcs et jardins du Bac pro Maintenance des matériels au CFA académique (UFA Pasteur),
- du BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques au CFSA de l'AFTEC.

➤ **Les propositions de transformation, transfert ou régularisation de formations à la rentrée 2013**<sup>4</sup>

Pour la rentrée 2013, trois formations sont concernées. Il s'agit :

- du titre d'ingénieur Système sûrs, durables et efficaces au CFSA de la CCI 18,
- du diplôme d'Etat Aide-soignant au CFA du social et du médico-social (UFA IRFSS Centre Tours),
- du titre à finalité professionnel Moniteur football au CFA des métiers du sport.

## **PROPOSITIONS DU PRESIDENT**

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver les propositions d'ouverture de nouvelles formations et prendre acte des transformations, transferts, régularisations et fermetures figurant en annexe 2.2,
- m'habiliter à signer avec les organismes gestionnaires les avenants aux conventions quinquennales portant création des CFA.

<sup>3</sup> & <sup>4</sup> L'ensemble des propositions est présenté de façon détaillée en annexe 2.2

#### **IV. LES ORIENTATIONS DE LA REGION RELATIVES AUX OUVERTURES ET FERMETURES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES SOUS STATUT SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2013**

A la rentrée 2012, on compte en région Centre :

- **près de 71 000 élèves ou étudiants dans les lycées publics de l'Education nationale.** Les effectifs en lycées professionnels publics ont diminué de 4.1 % (soit -762 élèves) alors qu'ils ont augmenté en lycées généraux et technologiques.
- 8 170 élèves ou étudiants dans les lycées publics et privés du secteur agricole.

##### **A. Un Etat fortement engagé dans la revalorisation de l'enseignement professionnel**

L'enseignement professionnel constitue un pan majeur du système éducatif . A la rentrée 2012, il concernait plus d'un million de jeunes au niveau national, du CAP au bac pro en lycées professionnels ou dans les formations par apprentissage. Il représente surtout un formidable atout pour la France, car ces jeunes sont autant de futurs artisans, commerçants, spécialistes des métiers de bouche ou de l'hôtellerie, techniciens du bâtiment..., qui contribueront de manière déterminante au développement des entreprises.

Ces dernières années, le nombre de jeunes s'engageant vers le nouveau bac professionnel en 3 ans s'est sensiblement accru et de plus en plus de bacheliers professionnels décident de poursuivre leurs études dans le supérieur, en particulier en BTS. Cependant, la proportion de sorties sans qualification demeure trop importante. Un certain nombre des causes du décrochage scolaire des élèves de la voie professionnelle sont connues : une orientation souvent plus subie que choisie, la faible mobilité des jeunes de la voie professionnelle, des passerelles ascendantes en panne...

De nombreuses mesures ont d'ores et déjà été prises, dont certaines pourront concerner l'enseignement professionnel. De nombreuses créations de postes sont ainsi prévues pour la rentrée 2013 : 1 000 créations d'emplois de professeurs des écoles, 100 créations de conseillers principaux d'éducation, 2 000 d'assistants d'éducation, 1 500 d'auxiliaires de vie scolaire individuels. L'Etat a aussi pris des mesures qui concernent la pédagogie, sur l'évaluation des professeurs, sur l'aménagement de la rentrée pour les professeurs stagiaires, sur les emplois d'avenir professeur : 6 000 seront recrutés dès janvier, 18 000 dans les trois ans.

##### **B. La méthodologie de travail Rectorat / Région pour la rentrée 2013 : des axes d'analyse partagés**

**Le Rectorat et la Région ont travaillé autour de cinq grands axes d'analyse, avec deux objectifs principaux : l'élévation du niveau de qualification et le maintien des capacités globales des lycées<sup>5</sup>.**

---

<sup>5</sup> Un tableau récapitulatif des projets et des incidences en termes de capacités d'accueil vous est proposé en annexe 2.

## **1. L'élévation du niveau de qualification par la transformation de certains CAP en Bac professionnel**

Suite à une analyse fine de l'évolution de la part des publics fragiles en CAP ainsi que des taux de pression sur ces trois dernières années, le Rectorat a constaté que certains CAP accueillent peu de public fragile, contrairement à leur vocation première, et ce au détriment des Bac professionnels cohabitant dans les mêmes lycées.

De plus, à la suite des consultations menées ces derniers mois auprès des branches professionnelles, force est de constater que certains CAP (par exemple dans l'industrie) ne correspondent plus au marché du travail et ne permettent donc plus une insertion directe.

Proposition Rectorat :

Lorsque que, dans un même lycée, il y a un CAP et un Bac professionnel de la même filière, que le CAP accueille moins de 30 % de public fragile et que le taux de pression est faible en CAP et plutôt fort en Bac professionnel, le Rectorat propose la fermeture du CAP contre une augmentation de capacité du Bac professionnel.

Cette mesure concernerait sept CAP (sur les cent-quinze existants en voie scolaire). Les capacités d'accueil resteraient identiques.

**Avis Région :**

**Nous partageons les objectifs de cette mesure, qui visent bien l'élévation des niveaux de qualification. Toutefois,**

- **Nous avons refusé la transformation quand celle-ci déséquilibrait trop l'offre de formation au niveau du territoire** (voie scolaire et apprentissage compris) : **nos arguments ont été entendus.**
- **Nous souhaiterions que davantage de moyens soient attribués à l'instauration de passerelles entre CAP et Bac professionnel**, pour garantir un parcours adapté au rythme de chacun. Concrètement, il s'agit de réserver des capacités d'accueil en première professionnelle pour des publics venant de CAP, ce qui n'est pas le cas actuellement.

## **2. Un ajustement de l'offre de niveau IV en cohérence avec les axes du CPRDFP et le travail engagé avec les branches professionnelles**

Le travail a porté sur l'analyse des projets déposés par les lycées, au regard des axes du CPRDFP (Services aux personnes, Tourisme, Industrie...) et du travail engagé avec les branches professionnelles.

Cinq critères d'analyse ont été privilégiés :

- La formation demandée s'inscrit-elle dans une filière présente dans le lycée ?
- Est-elle en cohérence avec les besoins socio-économiques ?
- Ne vient-elle pas concurrencer une offre existante ?
- Quel est le public visé ?
- Cette ouverture nécessite-t-elle des besoins en locaux et en équipements (la Région est attentive au fait que les ouvertures proposées n'engendrent pas de coûteux investissements) ?

### Proposition Rectorat :

- Sur le niveau Bac professionnel, le Rectorat envisagerait:
  - o l'ouverture d'un Bac professionnel Sécurité Prévention au lycée Ampère de Vendôme (sous réserve du conventionnement en cours avec le SDIS),
  - o des ajustements de capacités d'accueil (à la hausse ou à la baisse) en fonction des effectifs constatés à la rentrée 2012.
- Par ailleurs, le Rectorat prévoit l'ouverture de trois Bac technologiques : deux ouvertures « sèches » (ST2S au lycée Branly à Dreux et au lycée Monod à St-Jean de Braye) et une transformation (STI2D option SIN au lycée Zola à Châteaudun).

### **Avis CR :**

**Après analyse, nos avis convergent avec ceux du Rectorat.**

**Les ouvertures ou transformations proposées ne devraient pas engendrer de coûteux investissements.**

### **3. L'évolution de l'offre post bac**

Conformément à nos attentes, le Rectorat a entamé une réflexion sur l'évolution de l'offre post-bac afin d'offrir des possibilités de poursuite d'études aux jeunes sortants de Bac professionnels et des nouveaux Bac technologiques.

La réflexion est aussi ouverte sur le fait d'ouvrir davantage de BTS en lycées professionnels (et pas uniquement en lycées d'enseignement général et technologique), afin d'améliorer l'image des lycées professionnels et d'aller davantage dans le sens du concept « Lycées des métiers ».

Le Rectorat envisagerait d'ouvrir quatre nouveaux BTS à la rentrée 2013. La priorité n°1 portera sur l'ouverture de deux demi-division de BTS au lycée Maréchal Leclerc de Hautecloque (en compensation de la fermeture de leur filière technologique).

### **Avis CR :**

**Nous nous félicitons des engagements pris par le Rectorat et partageons globalement leur analyse, d'autant plus que la moitié des projets concerne les filières industrielles, auxquelles nous portons une attention particulière.**

Concernant l'implantation de nouveaux BTS dans les lycées professionnels, nous partageons également l'objectif. Toutefois, afin de garantir une bonne attractivité, nous préconisons la prise en considération, dans le choix d'implantation, l'environnement du lycée et son niveau d'équipement.

### **4. Les fermetures**

D'après les informations communiquées par le Rectorat, pour l'année scolaire à venir, les moyens financiers supplémentaires seront consacrés en priorité au 1<sup>er</sup> degré et aux nouvelles écoles professorales. Les projets d'augmentation de capacités d'accueil et d'ouverture de nouvelles formations seraient menés à « moyens constants ». Cela signifie donc, comme chaque année, qu'une ouverture implique la fermeture d'une autre formation.

Mises à part les neuf fermetures de CAP (compensées en totalité par des augmentations de capacité dans un Bac professionnel de la même filière dans le même lycée), **le Rectorat ne prévoit aucune fermeture « sèche » à ce jour.**

*Seules des fermetures relevant de fin de cursus seront réalisées. C'est le cas des Bac professionnels Services de Proximité et Vie Locale en deux ans (les derniers Bac professionnels deux ans existants) et de certaines Mentions Complémentaires Aide à domicile (suite aux fins de cursus des BEP Carrières sanitaires & sociales).*

## **5. L'équilibre entre les formations en voie scolaire et en apprentissage, sur les niveaux V et IV**

Cet axe d'analyse a été ajouté à notre demande. **En effet, la Région reste vigilante sur la répartition de l'offre de formation entre la voie scolaire et l'apprentissage.**

Premièrement, il faut laisser aux jeunes un choix actif et non subi entre les deux modes de formation. Deuxièmement, la Région a considérablement investi dans les plateaux techniques des lycées, qu'il s'agit de pérenniser. Enfin, concernant l'offre de formation de niveau V, la Région ne souhaite pas que les jeunes les plus en difficulté soient refoulés vers l'apprentissage, faute de sections de CAP dans les lycées professionnels.

### Exemple de la filière BTP

Cet axe de réflexion a été particulièrement mis en avant lors de nos réflexions sur l'offre de formation dans le BTP. En effet, la branche professionnelle, qui avait jusqu'à présent refusé le Bac professionnel en trois ans en apprentissage, revient sur sa position. Les métiers et les techniques ayant évolué, les entreprises réclament maintenant des Bac professionnels, en complément de l'offre CAP et BP, mais le tout à effectifs constants.

Le CFA BTP Centre projette donc, pour les trois prochaines années, des ouvertures de Bac professionnels dans les cinq CFA du BTP de la région. Pour autant, les lycées du bâtiment, qui sont pour la plupart voisins des CFA du BTP, développent déjà ces mêmes formations. L'ouverture massive de Bac professionnels en apprentissage nuirait aux lycées. Une analyse par métier et par territoire a dû être menée, pour déterminer quels projets seraient complémentaires et non concurrentiels.

## **C. L'évolution de l'offre de formation dans les lycées agricoles**

Les discussions avec la DRAAF se sont déroulées selon la même méthode et le même calendrier que celles conduites avec le Rectorat.

La carte des formations tient compte des besoins en compétences et en emplois dans les territoires, des demandes des familles, des jeunes et des adultes en cohérence avec les possibilités d'insertion professionnelle.

Les propositions pour la rentrée scolaire 2013 s'inscrivent pleinement dans les préconisations des différents plans et schémas nationaux et régionaux. La réflexion a été conduite avec les différents partenaires. Des groupes de travail « prospectives » ont été conduits pour étudier les évolutions de trois filières : aménagements paysagers, services à la personne et industrie agro-alimentaire.

Les évolutions de l'offre de formation pour la rentrée scolaire 2013 tiennent compte des axes suivants :

- Lutte contre le décrochage, en évitant des sorties sans qualification, d'où la proposition d'ouverture d'un nouveau CAPA. Globalement, le niveau V, suite à la rénovation de la voie professionnelle, doit retrouver une place plus importante.
- Elévation du niveau de formation, d'où la proposition d'ouverture de nouveaux BTS. Rappelons que les projets d'ouverture en BTS relèvent de formations dites

« à enjeux particuliers » et sont de ce fait instruits par le Ministère. C'est pour cette raison que tous les projets de niveau BTSA apparaissent dans la carte 2013, même si in fine tous ne seront vraisemblablement pas ouverts.

- Proposition de parcours mixtes par voie scolaire et apprentissage.

#### **D. Une carte des formations professionnelles 2013 consensuelle et équilibrée**

L'ensemble des mesures du Rectorat et de la DRAAF semble converger avec les objectifs du STADDT et du CPRDFP et répondre en partie aux ambitions que nourrit la Région pour l'avenir des lycées de l'Education nationale et de l'enseignement agricole.

Pour une vision plus complète de l'offre de formation professionnelle sur les territoires, nous souhaiterions que soit abordée, dans le même calendrier et selon la même méthode, la carte des formations dans les lycées privés de l'Education nationale. En effet, n'oublions pas que la région Centre compte 37 lycées privés et scolarisent plus de 14 000 élèves et étudiants.

#### **PROPOSITIONS DU PRESIDENT**

Pour la première fois, nous sommes cette année en présence d'une carte des formations professionnelles 2013 en voie scolaire consensuelle et équilibrée. Dans ce contexte, je vous propose :

- de porter un avis favorable sur les projets de l'Etat (Rectorat et DRAAF) d'évolution de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire ;
- de m'habiliter à faire valoir auprès de l'Etat la prise en compte des priorités de la Région dans l'élaboration de la carte des formations professionnelles.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

**François BONNEAU**